



Ils l'ont fait !

UBIOS—Station de semences certifiées bio de Maïs (91)
3 chaînes de triage, 2 postes de conditionnement, un laboratoire d'analyses, 50 cellules de stockage, 400 conteneurs.

Près de 400 000 € d'aides ont été apportés par l'agence de l'eau Seine-Normandie pour ce projet.

Grâce à cet investissement et à l'animation territoriale portée par UBIOS, ce sont 4321 ha qui ont été convertis sur les aires d'alimentation de captage du bassin Seine-Normandie depuis 2013

CUMA Bio Val de Seine - création d'une légumerie bio à Flins-Les Mureaux (78)

En 2012, l'agence de l'eau Seine-Normandie a accompagné l'aménagement de la légumerie de 4^e gamme (prêt à l'emploi), chambre froide, ustensiles et tables, brosseuse-calibreuse, pallox bois pour stockage. Une subvention de 50 661 € a été versée pour ce projet qui a permis la conversion de 100 ha en agriculture biologique sur l'aire d'alimentation de captage de Flins Abergenville.

PROTEGER L'EAU : l'agence de l'eau Seine-Normandie lance un appel à projets pour développer les filières agricoles à bas niveau d'intrants.

Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie annonce le lancement d'un appel à projets visant à développer les filières agricoles à bas niveau d'intrants. Ainsi, en 2020, 4 M€ sont réservés pour soutenir les investissements liés à la transformation et la commercialisation de produits qui garantissent un impact environnemental compatibles avec la politique de protection de l'eau et des milieux aquatiques, conformément aux conclusions des Assises de l'eau du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il s'agit par exemple des produits de l'agriculture biologique, de la Luzerne, du Chanvre...

Les acteurs souhaitant s'engager dans la démarche peuvent présenter leurs dossiers aux deux sessions de candidature : pour le **31 mars 2020** ou pour le **30 juin 2020**. Les territoires visés en priorité sont les aires d'alimentation de captages, les zones humides ou littorales, les zones soumises à érosion/ruissellement des sols...

L'appel à projets s'appuie sur le programme « Eau & climat » de l'agence de l'eau Seine-Normandie. **Les actions retenues seront subventionnées à hauteur de 40%. Les acteurs s'engageront à atteindre au bout de 5 ans un objectif de 25% de surfaces de productions agricoles développées à bas niveau d'intrants.**

En savoir plus :

<http://www.eau-seine-normandie.fr/AAP-BNI>

CONTACT PRESSE

Agence de l'eau Seine-Normandie
Marie-Anne Petit 06 61 58 91 74
petit.marie-anne@aesn.fr



Suivez notre actualité sur TWITTER
https://twitter.com/Seine_normandie